

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X RAPPORT DEFINITIF	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/ (00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES
Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017.....	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	12
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	13
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	13
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	13
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	13
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	14
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	14
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	23
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	24
7.1.	Examen des relevés des dépenses	24
7.2.	Appréciation du niveau d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	24
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	24
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	24
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	25
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	27
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	28
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	30
IX.	ANNEXES	31

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Tori-Bossito.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de Tori-Bossito au titre des exercices budgétaires 2016-2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Années	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	7	39 497 693
	Marchés de la population mère	7	39 497 693
	%	100%	100%
2017	Marchés audités	13	267 991 695
	Marchés de la population mère	16	303 070 506
	%	81%	88%

➤ Opinion sur la gestion 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de Tori-Bossito au titre de la gestion budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	Demande de cotation	7	0	6	1	0
	Total général	7	0	6	1	0
	%	100%	0,00%	85,71%	14,29%	0,00%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu du poids des conclusions qualifiées d'irrégulière et de nullité, telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus, nous estimons que les procédures de passation des marchés publics au titre de l'exercice 2016 n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ Opinion sur la gestion 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de Tori-Bossito au titre de la gestion budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	3	0	0	3	0
2	Demande de cotation	6	0	0	6	0
Total général		9	0	0	9	0
%		100%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul

✓ **Défavorable**

Compte tenu du poids des procédures de passation des marchés publics frappées de nullité telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus au titre de l'exercice 2017, nous estimons qu'elles n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune de Tori-Bossito conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par la Commune de Tori-Bossito, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'AC et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'AC et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoutent éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous avons identifié un (01) marché ayant fait l'objet de recours en 2016.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Années	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Demande de cotation	39 497 693	7	39 497 693	7	100%	100%
	Total général	39 497 693	7	39 497 693	7	100%	100%
2017	AOO	262 543 025	9	231 272 184	7	88%	78%
	Demande de cotation	40 527 481	7	36 719 511	6	91%	86%
	Total général	303 070 506	16	267 991 695	13	88%	81%

Commentaire :

A la lecture du tableau ci-dessus, il ressort qu'en 2016, la seule procédure utilisée est la demande de cotation. Par contre, en 2017, les procédures utilisées pour les marchés selon la base de données communiquée à la mission sont l'appel d'offres ouvert et la demande de cotation. Par ailleurs, en application des critères d'échantillonnage de l'ARMP à la base de données des marchés passés au titre des exercices 2016 et 2017, il a été obtenu une sélection de 100% en valeur et en volume au titre de l'exercice 2016. Pour ce qui concerne l'exercice 2017, nous avons obtenu un échantillon de 88% en valeur et 81% en volume.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	27 533 155	5	27 533 155	5	100%	100%
	Travaux	11 964 538	2	11 964 538	2	100%	100%
	Total général	39 497 693	7	39 497 693	7	100%	100%
2017	Fournitures	68 094 951	4	64 286 981	3	94%	75%
	Prestations intellectuelles	7 983 630	2	7 983 585	2	100%	100%
	Travaux	226 991 925	10	195 721 129	8	86%	80%
	Total général	303 070 506	16	267 991 695	13	88%	81%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

Il ressort du tableau précédent que dans la population mère deux (02) types de marchés sont représentés au titre de la gestion budgétaire 2016 à savoir les fournitures et les prestations intellectuelles. Les marchés de fournitures sont les plus représentés en valeur et en volume, suivis des marchés de travaux. Cette tendance est la même au niveau de l'échantillon.

➤ Gestion 2017

Il ressort du tableau que dans la population mère, les marchés de fournitures, de prestations intellectuelles et de travaux sont les trois (03) types de marchés passés au titre de la gestion budgétaire 2017. Les marchés de travaux sont les plus représentés en valeur et en volume. Cette tendance est la même au niveau de l'échantillon.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu sont consignés dans le tableau n°3 ci-après :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit (2016 & 2017)

- Gestion 2016

ECHANTILLON DES MARCHES PASSES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 TORI BOSSITO							
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Travaux de construction d'un module de deux (02) cabines de latrines et de deux (02) douches dans le centre de Santé d'Acadjamè dans la Commune de Tori-Bossito.	FADeC/MS 2015	N°2/22/073/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	SNW	DEMANDE DE COTATION	4 937 886	TRAVAUX
2	Acquisition d'un copieur pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito.	FADEC 2016	N°2/22/074/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	DON DE DIEU	DEMANDE DE COTATION	2 955 500	FOURNITURES
3	Travaux d'entretien des infrastructures scolaires au profit des Ecoles Primaires Publiques de Zèbè et de Hèkandji dans la Commune de Tori-Bossito.	FADeC/MEMP 2016	N°2/22/075/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	JEUNESSE ESPOIR	DEMANDE DE COTATION	7 026 652	TRAVAUX
4	Acquisition des mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires Publiques de la Commune de Tori-Bossito.	FADeC/MEMP 2016	N°2/22/076/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	GPS CONSULTING INVESTMENT	DEMANDE DE COTATION	5 978 000	FOURNITURES
5	Acquisition des mobiliers de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito.	FADeC Non Affectés/Investissement 2016	N°2/22/134/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 23/12/2016	MONDESIR	DEMANDE DE COTATION	6 997 400	FOURNITURES
6	Acquisition des fournitures de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	Fonds propres	N°2/22/029/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 02/05/2016	JEUNESSE ESPOIR	DEMANDE DE COTATION	4 777 255	FOURNITURES
7	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito.	Fonds propres	N°2/22/133/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 23/12/2016	SNW	DEMANDE DE COTATION	6 825 000	FOURNITURES
TOTAL						39 497 693	

- **Gestion 2017**

ECHANTILLON DES MARCHES PASSES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2017_TORI BOSSITO							
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau + magasin et équipement à l'EPP Tori-Cada Gbéqoudo	FADeC / MEMP 2016	N°2/22/093/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	CONVENANCE	APPEL D'OFFRE OUVERT	23 594 000	TRAVAUX
2	Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau + magasin et équipement à l'EPP Finagnon	FADeC / MEMP 2016	N°2/22/092/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	SNW	APPEL D'OFFRE OUVERT	23 694 930	TRAVAUX
3	Travaux de construction du dispensaire dans le centre de santé de Tori-Gare	FADeC / MS 2016	N°2/22/095/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	EGO-BTP	APPEL D'OFFRE OUVERT	34 995 394	TRAVAUX
4	Travaux de construction de la maternité dans le centre de santé de Tori-Bossito	FADeC / MS 2016	N°2/22/094/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	SOTRACOG	APPEL D'OFFRE OUVERT	44 859 429	TRAVAUX
5	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural dans la Commune de Tori-Bossito	FADeC / PISTES 2016	N°2/22/099/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	AC et M Ingénierie	APPEL D'OFFRE OUVERT	28 107 199	TRAVAUX
6	Travaux de construction des magasins de stockage des intrants agricoles dans l'arrondissement de Tori-Cada (200 m2)	FADeC / Agriculture 2015 et 2016	N°2/22/098/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	SOTRACOG	APPEL D'OFFRE OUVERT	18 187 847	TRAVAUX
7	Acquisition du véhicule de fonction du Maire de la Commune de Tori-Bossito	Fonds propres	N°2/22/...../M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du	FOX International	APPEL D'OFFRE OUVERT	49 850 000	FOURNITURES
8	Acquisition des fournitures de bureau des consommables informatiques pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito (lot 01).	Fonds propres	N°2/22/038/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 31/05/2017	MONDESIR	DEMANDE DE COTATION	6 499 121	FOURNITURES
9	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	Fonds propres	N°2/22/185/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017	GPS Consulting Investment	DEMANDE DE COTATION	7 937 860	FOURNITURES
10	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito GANHOUÉ//TORI GARE RAILS . 5,5KM	Fonds propres	N°2/22/202/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 19/12/2017	MONDESIR	DEMANDE DE COTATION	15 885 750	TRAVAUX
11	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito EGLISE CATHOLIQUE AZOHOUÉ-ALIHO // CEG AZOHOUÉ-ALIHO . 3KM	Fonds propres	N°2/22/203/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 19/12/2017	MONDESIR	DEMANDE DE COTATION	6 396 780	TRAVAUX
12	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration du guide touristique de la Commune de Tori-Bossito	Fonds propres	N°2/22/183/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017	BETACI	DEMANDE DE COTATION	3 983 680	PRESTATIONS INTELLECTUELLES
13	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'évaluation du PDC2 de la Commune de Tori-Bossito	Fonds propres	N°2/22/184/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017,	TRIOMPH AFRIQUE GROUP	DEMANDE DE COTATION	3 999 905	PRESTATIONS INTELLECTUELLES
TOTAL						267 991 695	

Commentaire :

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus que :

➤ **Gestion 2016**

Les sept (07) marchés ayant fait l'objet d'échantillon ont tous été communiqués aux auditeurs. Ces marchés ont été passés au terme de sept (07) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	Demande de cotation	7	7
Total général		7	7

➤ **Gestion 2017**

Seulement neuf (09) des treize (13) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ces marchés ont été passés au terme de neuf (09) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	3	3
2	Demande de cotation	6	6
Total général		9	9

Les marchés de la gestion 2017 non fournis au consultant sont listés dans le tableau ci-dessous.

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (FCFA TTC)	Type de marché
1	Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau + magasin et équipement à l'EPP Tori-Cada Gbégoudo	N°2/22/093/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	CONVENANCE	APPEL D'OFFRE OUVERT	23 594 000	TRAVAUX
2	Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau + magasin et équipement à l'EPP Finangnon	N°2/22/092/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	SNW	APPEL D'OFFRE OUVERT	23 694 930	TRAVAUX
3	Travaux de construction des magasins de stockage des intrants agricoles dans l'arrondissement de Tori-Cada (200 m2)	N°2/22/098/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	SOTRACOG	APPEL D'OFFRE OUVERT	18 187 847	TRAVAUX
4	Acquisition du véhicule de fonction du Maire de la Commune de Tori-Bossito	N°2/22/...../M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du	FOX International	APPEL D'OFFRE OUVERT	49 850 000	FOURNITURES
TOTAL					115 326 777	

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle

(Réf/ C1 à C8)

N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Comité d'approvisionnement	CCMP	
1	Existence	C1	Aucune documentation n'a été communiquée aux auditeurs dans ce sens.					AUCUN ACTE N'EST COMMUNIQUE
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3						
4		C4						
5		C5						
6		C6						Documentation non disponible
7		C7						A renseigner au niveau de l'AC
8		C8						

Légende

- C1 Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)
- C2 Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)
- C3 Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)
- C4 Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés
- C5 Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)
- C6 Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)
- C7 Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)
- C8 Publication des décisions d'attribution

Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	62,00%	57,33%

Le taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. **(Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).**

Ces différents taux révèlent que le système d'archivage de la Commune de Tori-Bossito sur les dossiers de passation des marchés paraît peu satisfaisant.

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Les plans prévisionnels de passation des marchés publics au titre des exercices 2016 et 2017 ont été mis à la disposition de la mission. L'examen desdits plans révèle d'une part qu'ils sont élaborés conformément au modèle-type de l'ARMP. D'autre part, nous avons noté que les marchés audités au titre de l'exercice 2017 ne sont pas inscrits au plan de passation.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

➤ Au titre de l'exercice 2016

Le délai moyen de passation des marchés calculé au titre de l'exercice 2016 est de **16 jours** pour les sept (07) marchés pertinents.

Ce délai moyen satisfaisant, témoigne de la bonne gestion des délais de passation des marchés au titre de l'exercice 2016.

➤ Au titre de l'exercice 2017

Le délai moyen de passation des marchés calculé au titre de l'exercice 2016 est de **28 jours** pour les neuf (09) marchés pertinents.

Ce délai moyen satisfaisant, témoigne de la bonne gestion des délais de passation des marchés au titre de l'exercice 2017.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 3.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et de demande de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du répertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèce, l'échantillon des marchés communiqué par l'AC ne renferme aucun marché passé par entente directe. Cependant, il comporte sept (07) marchés passés par demande de cotation en 2016 et six (06) marchés en 2017. Les prix proposés pour les marchés de fournitures contrôlés sont compétitifs et conformes aux répertoires des prix de référence en vigueur.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ Gestion 2016

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

DC N°2/22/033/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016

1. Marché N°2/22/073/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST du 16/06/16 relatif aux travaux de construction d'un module de deux (02) cabines de latrines et de deux (02) douches dans le centre de Santé d'Acadjamé dans la Commune de Tori-Bossito, attribué à SNW pour un montant HT de 4.937.886 FCFA, source de financement : FADeC Affecté/MS 2016.

Les pièces manquantes :

- Acte d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (20 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'obtention de la preuve de l'avis de non objection de l'organe compétent sur l'attribution du marché.

DC N°2/22/034/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016

2. Marché N°2/22/074/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST relatif l'acquisition d'un copieur pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito, attribué à DON DE DIEU pour un montant HT de 2.955.500 FCFA, source de financement : FADeC 2016.

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Effort de bonne gestion du délai de passation (20 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP 2016.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2016 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/22/035/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016

3. Marché N°2/22/075/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST du 16/06/2016 relatif aux travaux d'entretien des infrastructures scolaires au profit des Ecoles Primaires Publiques de Zêbê et de Hêkandji dans la Commune de Tori-Bossito, attribué à JEUNESSE ESPOIR pour un montant HT de 7.026.652 FCFA, source de financement : FADeC/MEMP 2016.

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (20 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'obtention de la preuve de l'avis de non objection de l'organe compétent sur l'attribution du marché.

DC N°2/22/036/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016

4. Marché N°2/22/072/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST relatif à l'acquisition des mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires Publiques de la Commune de Tori-Bossito, attribué à GPS CONSULTING INVESTMENT pour un montant HT de 5.978.000 FCFA, source de financement : FADeC/MEMP 2016.

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve d'enregistrement du marché
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (20 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'obtention de la preuve de l'avis de non objection de l'organe compétent sur l'attribution du marché.

DC N°2/22/118/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016

5. Marché N°2/22/134/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST du 23/12/2016 relatif à l'acquisition des mobiliers de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito, attribué à MONDESIR pour un montant HT de 5.930.000 FCFA, source de financement : FADeC non affecté investissement 2016.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de la lettre d'invitation à soumissionner ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (08 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'obtention de la preuve de l'avis de non objection de l'organe compétent sur l'attribution du marché.

DC N°2/22/13/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016 du 04/04/2016

6. Marché N°2/22/029/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST du 02/05/2016 relatif à l'acquisition des fournitures de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito,

attribué à JEUNESSE ESPOIR pour un montant HT de 4.777.255 FCFA, source de financement : Budget Communal.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication de la lettre d'invitation à soumissionner ;
- ANO de l'organe compétent ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (13 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/22/119/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST/2016 du 01/12/2016

7. Marché N°2/22/133/M-TB/SG/CTPMP/SPRMP/SAF/ST du 23/12/2016 relatif à l'acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito, attribué à SNW pour un montant HT de 6.825.000 FCFA, source de financement : Budget Communal.

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (08 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Conclusion : La procédure ayant abouti à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'obtention de la preuve de l'avis de non objection de l'organe compétent sur l'attribution du marché.

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur TTC du Marché	Opinions	
				1	2
1	N°2/22/073/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	Travaux de construction d'un module de deux (02) cabines de latrines et de deux (02) douches dans le centre de Santé d'Acadjamé dans la Commune de Tori-Bossito.	4 937 886	X	
2	N°2/22/074/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	Acquisition d'un copieur pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	2 955 500		X
3	N°2/22/075/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	Travaux d'entretien des infrastructures scolaires au profit des Ecoles Primaires Publiques de Zèbè et de Hékandji dans la Commune de Tori-Bossito	7 026 652	X	
4	N°2/22/076/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 16/06/2016	Acquisition des mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires Publiques de la Commune de Tori-Bossito	5 978 000	X	
5	N°2/22/134/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 23/12/2016	Acquisition des mobiliers de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	6 997 400	X	
6	N°2/22/029/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 02/05/2016	Acquisition des fournitures de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	4 777 255	X	
7	N°2/22/133/M-TB/SG/CTPMP/S-PRMP/SAF/ST du 23/12/2016	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	6 825 000	X	
TOTAL			39 497 693	36 542 193	2 955 500

Légende

- 1 Procédure irrégulière
- 2 Procédure frappée de nullité

➤ Gestion 2017**PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

1. Marché N°2/22/095/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP du 24/07/2017 relatif aux travaux de construction du dispensaire dans le centre de santé de Tori-Gare, attribué à EGO-BTP, approuvé le 09/08/2017 pour un montant TTC de 34.995.194 FCFA, source de financement : FADeC/MS 2016.

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent ;
- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la demande de proposition ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (41 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant abouti à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

AOO N°2/22/20/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17

2. Marché N°2/22/094/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF du 24/07/2017 relatif aux travaux de construction de la maternité dans le centre de santé de Tori-Bossito, attribué à SOTRACOG, approuvé le 09/08/2017 pour un montant TTC de 44.859.429 FCFA, source de financement : FADeC/MS 2016.

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent ;
- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la demande de proposition ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (41 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

AOO N°2/22/019/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17

3. Marché N°2/22/099/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017 relatif aux travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural dans la Commune de Tori- Bossito, attribué à AC & M INGENIERIE, approuvé le 09/08/2017 pour un montant TTC de 28.107.199 FCFA, source de financement : FADeC/Pistes 2016.

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur le DAC ;
- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la demande de proposition ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (41 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures d'appel d'offres ouvert

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur TTC du Marché	Opinions
				Procédure frappée de nullité
1	N°2/22/095/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	Travaux de construction du dispensaire dans le centre de santé de Tori-Gare	34 995 194	X
2	N°2/22/094/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	Travaux de construction de la maternité dans le centre de santé de Tori-Bossito	44 859 429	X
3	N°2/22/099/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 24/07/2017	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural dans la Commune de Tori- Bossito	28 107 199	X
TOTAL			107 961 822	107 961 822

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

DC N°2/22/007/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17

4. Marché N°2/22/038/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 31/05/2017 relatif à l'acquisition des fournitures de bureau des consommables informatiques pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito (lot 01), attribué à MONDESIR pour un montant TTC de 6.499.121 FCFA, source de financement : Fonds propres

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Effort de bonne gestion du délai de passation (02 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/22/111/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17

5. Marché N°2/22/185/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017 relatif à l'acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito, attribué à GPS CONSULTING INVESTIMENT pour un montant TTC de 7.937.860 FCFA, source de financement : Fonds propres

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Effort de bonne gestion du délai de passation (41 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/22/157/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17 du 23/11/2017

6. Marché N°2/22/202/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 23/11/2017 relatif aux travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito GANHOUE//TORI- GARE RAILS. 5.5KM, attribué à MONDESIR pour un montant TTC de 15.885.750 FCFA, source de financement : Fonds propres

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Effort de bonne gestion du délai de passation (04 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/22/157/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17 du 23/11/2017

7. Marché N°2/22/156/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 23/11/2017 relatif aux travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito EGLISE CATHOLIQUE AZOHOUE-ALIHO // CEG AZOHOUE-ALIHO. 3KM, attribué à MONDESIR pour un montant TTC de 6.396.780 FCFA, source de financement : Fonds propres

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve d'approbation du marché ;

- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Effort de bonne gestion du délai de passation (04 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/22/109/M-TB/SG/CCPMP/S-PRMP/SAF/ST/17

8. Marché N°2/22/183/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017 relatif au recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration du guide touristique de la Commune de Tori-Bossito, attribué à BETACI pour un montant TTC de 3.983.680 FCFA, source de financement : Fonds propres

Les pièces manquantes :

- Lettre d'invitation à soumissionner ;
- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la demande de proposition ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (41 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

9. Marché N°2/22/184/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017 relatif au recrutement d'un bureau d'étude pour l'évaluation du PDC2 de la Commune de Tori- Bossito, attribué à BETACI pour un montant TTC de 3.999.905 FCFA, source de financement : Fonds propres

Les pièces manquantes :

- Lettre d'invitation à soumissionner ;
- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve d'approbation du marché ;

- Preuve d'enregistrement du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la demande de proposition ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (41 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPMP de 2017.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur TTC du Marché	Opinions
				Procédure frappée de nullité
1	N°2/22/038/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 31/05/2017	Acquisition des fournitures de bureau des consommables informatiques pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito (lot 01).	6 499 121	X
2	N°2/22/185/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	7 937 860	X
3	N°2/22/202/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 19/12/2017	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito GANHOUE//TORI- GARE RAILS . 5,5KM	15 885 750	X
4	N°2/22/203/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 19/12/2017	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito EGLISE CATHOLIQUE AZOHOUE-ALIHO // CEG AZOHOUE-ALIHO . 3KM	6 396 780	X
5	N°2/22/183/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration du guide touristique de la Commune de Tori-Bossito	3 983 680	X
6	N°2/22/184/M-TB/PRMP/S-PRMP/CCPMP/SAF/ST du 04/12/2017,	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'évaluation du PDC2 de la Commune de Tori- Bossito	3 999 905	X
TOTAL			44 703 096	44 703 096

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au cours de notre mission, nous avons observé l'existence d'une demande d'arbitrage de l'ARMP, formulée par la PRMP au titre de l'exercice 2016.

Il s'agit d'une lettre adressée à l'ARMP par la PRMP de la Mairie de Tori-Bossito suite à une divergence d'opinion intervenue entre elle et certains membres de la Commission de Passation des Marchés Publics. Le requérant demandait l'arbitrage de l'ARMP en ce qui concerne son désaccord avec certains membres de la CPMP sur l'implication d'une personne ressource dans les procédures de passation d'une série de marchés publics.

Par décision n°2016-44/ARMP/PR-CR/CRD/SP/SA du 30 décembre 2016, l'ARMP a déclaré « le principe de la transparence non respectée dans le cadre de la passation des marchés, objet des dossiers d'Appel d'Offres n°s2/22/089/90/91/92/M-TB/SE/CCMP/S-PRMP/SAF de la Mairie de Tori-Bossito » tout en ordonnant l'arrêt et la reprise des procédures querellées.

Après avoir examiné l'exposé des faits, les moyens des parties, les constats issus de l'instruction ainsi que les discussions, nous estimons que la décision de l'ARMP est justifiée. Ainsi, nous n'avons pas d'observation faire à ce niveau.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

7.1. Examen des relevés des dépenses

Au début de la mission, le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement à collecter en vue de l'appréciation de l'exécution financière des marchés.

A ce jour, malgré nos multiples relances et les engagements pris par l'AC, aucune pièce de règlement n'a été communiquée au cabinet.

7.2. Appréciation du niveau d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Le rapport annuel d'exécution du plan prévisionnel de passation des marchés n'a pas été communiqué au Consultant afin qu'il puisse apprécier le niveau d'exécution du plan de passation des marchés.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

En dépit de la demande formelle, aucun acte de désignation des membres des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC n'a été communiqué à la mission.

Conclusion : La mission est limitée dans l'évaluation de la performance en matière de mise en place des organes.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

➤ Gestion 2016

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	7	7	1	14%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	-	Pas de procédure dérogatoire	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	0	0	0	-	Non applicable	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	0	0	0	-	Non applicable	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	0	0	0	-	Non applicable	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	7	7	7	100%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	-	-	-	-	Non applicable	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	7	7	7	100%	Contrats approuvés hors délai	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
TAUX DE NON CONFORMITE_ REVUE DE CONFORMITE (A)					23,81%		
TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)					62,00%		
TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C = A/B)					38,40%		

Conclusion : Le taux de non-conformité effectif est de 38,40%.

Nous pouvons dire qu'il y a une **conformité moyenne** et qu'en 2016, la Commune de Tori-Bossito n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

➤ **Gestion 2017**

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	13	9	9	100%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	-	Pas de procédure dérogatoire	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	7	3	1	33%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	7	3	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	13	9	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	13	9	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	13	9	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	7	3	3	100%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	6	6	6	100%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	13	3	3	100%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	13	9	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	13	9	6	67%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	13	9	0	-	Pas de recours	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				41,67%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				57,33%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C = A/B)				72,67%		

Conclusion : Le taux de non-conformité effectif est de 72,67%.

Nous pouvons dire qu'il y a une **conformité insatisfaisante** et qu'en 2017, la Commune de Tori-Bossito ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

En raison de l'indisponibilité des pièces de règlement, le consultant n'est pas en mesure d'apprécier la performance liée à l'exécution financière.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	Commune de Tori-Bossito	OBA-OKE Emmanuel	C/ST Mairie Tori-Bossito
2		VINOUE A. Sabin	SG Mairie Tori-Bossito
3		ZINMANKAN A. Brice	C/SAF Tori-Bossito

ANNEXE 2 : LES TABLEAUX D'EXHAUSTIVITE

➤ 2016

- Procédure de demande de cotation

		Demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction d'un module de deux (02) cabines de latrines et de deux (02) douches dans le centre de Santé d'Acadjamè dans la Commune de Tori-Bossito.	1	1	1	0	1	1	1	1	0	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	10	77%	62%
2	Acquisition d'un copieur pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito.	1	1	1	0	0	1	1	1	0	NA	1	1	NA	1	0	0	14	9	64%	
3	Travaux d'entretien des infrastructures scolaires au profit des Ecoles Primaires Publiques de Zèbè et de Hèkandji dans la Commune de Tori-Bossito.	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	0	16	9	56%	
4	Acquisition des mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires Publiques de la Commune de Tori-Bossito.	1	1	1	0	0	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	0	0	15	9	60%	
5	Acquisition des mobiliers de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito.	0	1	1	0	0	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	0	0	15	8	53%	
6	Acquisition des fournitures de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	0	1	1	0	1	1	1	1	0	NA	0	0	NA	1	0	NA	13	7	54%	
7	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito.	0	1	1	0	1	1	1	1	0	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	9	69%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ 2017

- Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offres ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction du dispensaire dans le centre de santé de Tori-Gare	1	0	1	0	0	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	1	0	15	9	60%	60%
2	Travaux de construction de la maternité dans le centre de santé de Tori-Bossito	1	0	1	0	0	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	1	0	15	9	60%	
3	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural dans la Commune de Tori- Bossito	1	0	1	0	0	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	1	0	15	9	60%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

- Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		Demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition des fournitures de bureau des consommables informatiques pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito (lot 01)	1	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	1	1	0	1	0	0	15	9	60%	53%
2	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	1	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	1	1	0	1	0	0	15	9	60%	
3	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-BossitoGANHOUE//TORI- GARE RAILS . 5.5KM	0	1	1	0	0	0	0	0	0	N/A	1	1	0	1	0	0	15	5	33%	
4	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-BossitoEGLISE CATHOLIQUE AZOHOUE-ALIHO // CEG AZOHOUE-ALIHO . 3KM	1	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	1	1	0	1	0	0	15	9	60%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

- Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation avec pré-sélection

		Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions								Attribution et Négociation			Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2						3		4			5								6			7						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
1	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration du guide touristique de la Commune de Tori-Bossito	NA	NA	NA	NA	NA	NA	0	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1	0	1	N/A	1	1	0	0	17	10	59%	59%	
2	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'évaluation du PDC2 de la Commune de Tori-Bossito	NA	NA	NA	NA	NA	NA	0	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1	0	1	N/A	1	1	0	0	17	10	59%		

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des **Prestations Intellectuelles (pPI)**

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Présélection

- a. Avis à manifestation d'intérêt publié
- b. Réponses des soumissionnaires
- c. Rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
- d. PV de présélection et Liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
- e. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation des MI
- f. Preuve d'information aux soumissionnaires non présélectionnés

3. Demande de propositions

- g. lettre d'invitation à soumissionner
- h. Demande de propositions validé

4. Réception des propositions

- i. Propositions des soumissionnaires
- j. Acte de désignation des membres de la commission d'ouverture des propositions
- k. Acte de désignation des membres de la sous-commission d'analyse

5. Ouverture et évaluation des propositions

• **Propositions techniques**

- l. Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques
- m. Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques
- n. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation
- o. Preuve d'information aux soumissionnaires non qualifiés techniquement

• **Propositions financières**

- p. Procès-verbal d'ouverture des propositions financières
- q. Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
- r. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation

6. attribution et négociation

- s. Preuve de notification d'attribution provisoire
- t. PV de négociation (selon le cas)
- u. Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

7. Contractualisation

- v. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- w. Preuve de notification du marché
- x. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures d'appels d'offres ouvert (AOO)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

ANNEXE N°3 : DETERMINATION DU DELAI MOYEN DE PASSATION**➤ Gestion 2016**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de construction d'un module de deux (02) cabines de latrines et de deux (02) douches dans le centre de Santé d'Acadjamè dans la Commune de Tori-Bossito.	77	0	20	-	97
2	Acquisition d'un copieur pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	16	0	20	-	36
3	Travaux d'entretien des infrastructures scolaires au profit des Ecoles Primaires Publiques de Zêbê et de Hêkandji dans la Commune de Tori-Bossito	16	0	20	-	36
4	Acquisition des mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires Publiques de la Commune de Tori-Bossito	16	0	20	-	36
5	Acquisition des mobiliers de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	-	0	8	-	8
6	Acquisition des fournitures de bureau pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	-	0	13	-	13
7	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	17	0	8	-	25
TOTAL						251
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						109
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						16

➤ Gestion 2017

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de construction du dispensaire dans le centre de santé de Tori-Gare	33	1	40	16	90
2	Travaux de construction de la maternité dans le centre de santé de Tori-Bossito	33	1	40	16	90
3	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural dans la Commune de Tori- Bossito	33	1	40	16	90
4	Acquisition des fournitures de bureau des consommables informatiques pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito (lot 01)	14	0	2	-	16
5	Acquisition des motos pour le compte de la Mairie de Tori-Bossito	15	0	41	-	56
6	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito GANHOUE//TORI-GARE RAILS . 5.5KM	22	0	4	-	26
7	Travaux de reprofilage des voies de la Commune de Tori-Bossito EGLISE CATHOLIQUE AZOHOUE-ALIHO // CEG AZOHOUE-ALIHO . 3KM	22	0	4	-	26
8	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration du guide touristique de la Commune de Tori-Bossito	-	0	41	-	41
9	Recrutement d'un bureau d'étude pour l'évaluation du PDC2 de la Commune de Tori-Bossito	-	0	41	-	41
TOTAL						476
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						256
Volume de marchés concernés (pertinents)						9
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						28

ANNEXE 4 : Lettre adressée à la PRMP pour invitation à la restitution

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09/A2
Compte ISO produisant des Intérêts Certificat de France pour le Bénin et le Togo

Cotonou, le 28 janvier 2020

A

Monsieur le Maire de la commune de Tori-Bossito

Att. : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Contrat: N° 066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 121/01/SM/FA/BEC/BEN/20

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public de différentes communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017_ **Transmission du rapport et séance de restitution.**

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons le rapport provisoire d'audit des marchés publics. Par ailleurs, nous vous proposons le jeudi 30 ou le vendredi 31 janvier 2020 à 10h pour effectuer la restitution.

En comptant sur votre disponibilité, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.



Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

BENIN: RCCM COTONOU N° RCCM BE/CO1/07
1912 - N° CNSS : 06309407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/236 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : 01104 01001 Compte N° 030844220101 82

TOGO: RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Quartier Kégué LOMÉ - 06 BP 60535 Lomé
Email : Tel/(00228) 22 61 03 99 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N° 030359632001

FRANCE: 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N° SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 13 janvier 2020

A

La Commune de TORI-BOSSITO
ATT : La Personne Responsable des Marchés
Publics (PRMP)
Bénin

Contrat: N° 66/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 84/01/SM/FA/BEC/BEN/20

Objet : Restitution suite au dépôt du rapport provisoire dans le cadre de l'audit des
Marchés publics.

Monsieur,

Dans le cadre de la mission mieux renseignée en objet et après dépôt du rapport provisoire,
nous voudrions convenir avec vous d'un rendez-vous pour effectuer la restitution. Nous
vous proposons la date du vendredi 16 janvier 2020 à 15h.

En espérant que la date proposée vous agréée, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos
salutations distinguées.



[Signature]
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

Envoyé par email le 14/01/20
[Signature]

PJ : Preuve d'envoi du rapport.

BENIN : RCCM COTONOU N° RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N° 030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME - 06
BP 60535 Lomé
Email : boc_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 - ORABANK
Togo : TG116 01001 Compte N° 030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) ; N° SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA Intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191